

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 septembre 2010
(convocation du 13 septembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

- Marché 09128R (reconduit sous le n°10135R) : "fourniture de matériel de signalisation verticale de police"**
- Marché 07117R (reconduit sous les n°08097R, 09162R et 10140Z) : "fourniture de matériel de signalisation de direction"**
- Avenant n°2 pour changement indices de prix - Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le rapport de présentation :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la Société LACROIX Signalisation, après deux procédures formalisées d'appel d'offres, les marchés de fournitures suivants :

- Marché 09128R (reconduit sous le n°10135R) - Fourniture de matériel de signalisation verticale de police. Ce marché, notifié le 27 juin 2009, a été conclu pour une durée d'un an reconductible trois fois pour un montant annuel compris entre un minimum de 800 000,00 € HT et un maximum de 3 200 000,00 € HT.

- Marché 07117R (reconduit sous les n°08097R, 09162 R et 10140Z) - Fourniture de matériel de signalisation de direction. Ce marché, notifié le 11 juin 2007, a été conclu pour une durée d'un an reconductible trois fois pour un montant annuel compris entre un minimum de 600 000,00 € HT et un maximum de 2 400 000,00 € HT.

Les articles 10.2 des CCAP des marchés cités ci-dessus prévoyaient les formules de révision de prix suivants :

- Marché 10135 R - Fourniture de matériel de signalisation verticale de police :

$$C_n = 15 \% + 45 \% \frac{27\ 42\ 10\ (\text{mois } n)}{27\ 42\ 10\ (\text{mois } 0)} + 40 \% \frac{27\ 10\ 02\ (\text{mois } n)}{27\ 10\ 02\ (\text{mois } 0)}$$

- Marché 10140 Z - Fourniture de matériel de signalisation de direction :

$$C_n = 15 \% + 45 \% \frac{FSD1\ (\text{mois } n)}{FSD1\ (\text{mois } 0)} + 40 \% \frac{27\ 42\ 10\ (\text{mois } n)}{27\ 42\ 10\ (\text{mois } 0)}$$

L'I.N.S.E.E. a procédé aux changements des indices suivants :

- L'indice 27 42 10 (aluminium brut) utilisé jusqu'alors est remplacé par l'indice 24 42 01.
- L'indice 27 10 02 (produits sidérurgiques en acier allié) utilisé jusqu'alors est remplacé par l'indice 24 10 01.

Il y a donc lieu d'établir un avenant n°2 afin de prendre en considération le remplacement des indices précités dans l'établissement des formules de révisions de prix ; celles-ci s'établissent, conformément aux avenants de la manière suivante :

- Marché 10135 R - Fourniture de matériel de signalisation verticale de police :

$$C_n = 15 \% + 45 \% \frac{27\ 42\ 01\ (\text{mois } n)}{27\ 42\ 01\ (\text{mois } 0)} + 40 \% \frac{24\ 10\ 01\ (\text{mois } n)}{24\ 10\ 01\ (\text{mois } 0)}$$

- Marché 10140 Z - Fourniture de matériel de signalisation de direction :

$$C_n = 15 \% + 45 \% \frac{FSD1\ (\text{mois } n)}{FSD1\ (\text{mois } 0)} + 40 \% \frac{27\ 42\ 01\ (\text{mois } n)}{27\ 42\ 01\ (\text{mois } 0)}$$

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu l'avis de la Commission Infrastructures Routières et Ferroviaires,

ENTENDU le rapport de présentation,

DECIDE

Article 1 :

Monsieur le Président est autorisé à signer les projets d'avenants.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 6 OCTOBRE 2010</p> <p>PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2010</p>

M. ALAIN DAVID